



RAPPORT 2021 DE L'OTLE

L'OFFRE DE LOGEMENTS ÉTUDIANTS DÉDIÉS

©AURG

De manière inédite à cette échelle territoriale, mais cohérente au regard du système universitaire local, **onze intercommunalités et organismes publics du Sillon alpin** se sont associés pour créer en janvier 2019 un **Observatoire territorial du logement des étudiants (OTLE)**.

Pas moins de 5 pôles universitaires attractifs et 91 900 étudiants dépendent en effet d'une même académie (Grenoble) et disposent d'un Crous commun. Les établissements d'enseignement supérieur sont membres de la même ComUE ou lui sont associés.

Quant aux agglomérations, elles partagent toutes le souci du mieux-être de leurs étudiants, qui passe en partie par leurs conditions de logement. Ce qui suppose, pour déployer les politiques publiques adéquates, d'avoir une vision claire de l'offre et de la demande.

C'est l'objet de l'observatoire du logement étudiant, coordonné et animé par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, et membre du réseau national des OTLE : un plus en termes de partage d'expériences et de méthodes.

Soutenu par le Conseil scientifique national accompagnant la démarche et le développement des OTLE en France, le projet s'est construit en 2018 et enrichi depuis 2019. L'OTLE du Sillon alpin a été parmi les premiers OTLE à obtenir une labellisation de sa gouvernance, de ses objectifs et de ses indicateurs.

Ce document actualise **les connaissances sur les résidences dédiées**. Il synthétise l'état des connaissances et propose une vision homogène de la situation du logement dédié aux étudiants à l'échelle du **Sillon alpin**.

Cinq bilans spécifiques ont également été établis en 2021 pour chacune des intercommunalités du Sillon alpin.

Le partenariat



SOMMAIRE

L'OTLE DU SILLON ALPIN

- 3 Carte et chiffres-clés

LES CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS DÉDIÉS

- 4 Carte du nombre de places dédiées
- 5 Plus de 16 000 logements dédiés aux étudiants, dans 5 intercommunalités observées
- 6 4 grandes catégories de résidences dédiées
- 7 Un parc dédié composé pour moitié de logements Crous
- 8 126 logements par résidence en moyenne
- 9 Des logements de 18m² en moyenne
- 9 Une majorité de chambres et studios, mais des variations entre territoires
- 10 Répartition géographique des résidences

LA LOCALISATION DES RÉSIDENCES DÉDIÉES

- 11 Grenoble-Alpes Métropole
 - 14 Grand Annecy
 - 16 Grnad Lac
 - 16 Grand Chambéry
 - 18 Valence-Romans Agglo
- 20 Des résidences dédiées situées à proximité des campus
 - 21 Un point commun : l'accessibilité (piétonne, cycliste et TC)

LES LOYERS DES LOGEMENTS DÉDIÉS

- 22 Des loyers médians qui s'échelonnent de 170 à 570 €

UN OTLE DU SILLON ALPIN INSCRIT DANS UN RÉSEAU NATIONAL

- 24 Comparaisons nationales

LES ÉTUDIANTS

- 26 91 860 étudiants, soit 10 000 de plus en 7 ans
- 28 Une prédominance des universités dans le Sillon alpin
- 28 Des taux de cohabitation très hétérogènes, reflets de situations diverses

Définitions

Le Sillon alpin est un espace géographique qui s'étire d'Annemasse à Valence.

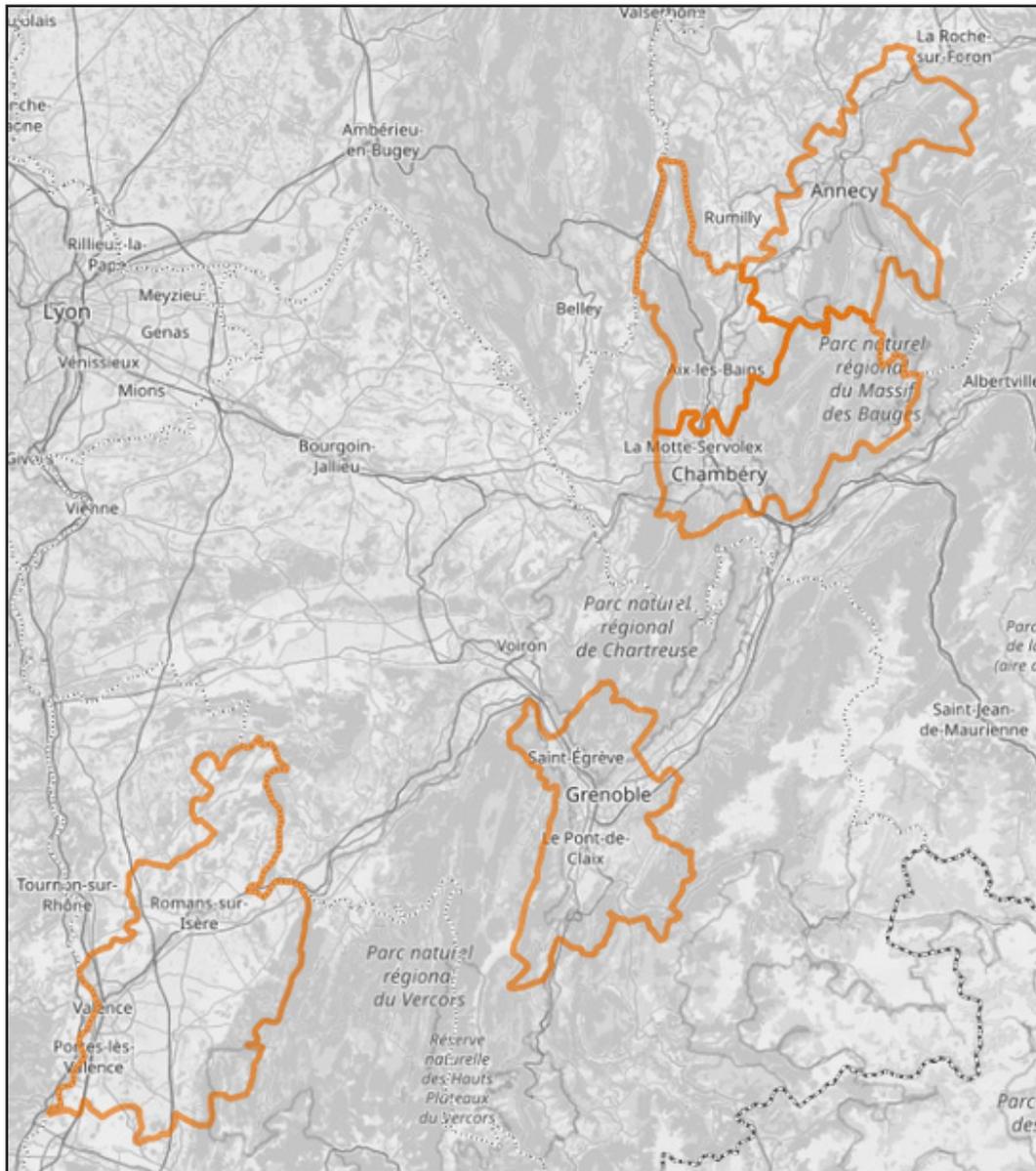
Un étudiant est une personne inscrite dans un établissement d'enseignement post-secondaire, en formation initiale ou continue. Ces établissements peuvent être publics ou privés, sous tutelle de l'État (ministère de l'Enseignement supérieur et autres), des régions (formations paramédicales ou sociales), d'autres collectivités locales (écoles d'arts), des chambres consulaires (écoles de management) ou d'autres organisations, associatives, confessionnelles ou professionnelles¹.

Les effectifs étudiants sont étudiés sans limite d'âge lors du traitement des données portant sur les études. Pour les besoins en logements, le public étudiant est scindé en deux classes d'âges : les 18-24 ans et les plus de 25 ans. Pour ces derniers, nous estimons que les besoins diffèrent, avec une plus grande part d'étudiants bénéficiant de revenus et partageant leur logement avec leur famille (couples avec ou sans enfant).

L'offre de logement étudiant est très diversifiée. Elle concerne les résidences dédiées conventionnées et non conventionnées gérées par les Crous, des associations spécialisées, des bailleurs sociaux, des propriétaires ou gestionnaires privés, les résidences d'écoles et les résidences spécifiques, mais aussi, l'offre dans le parc social classique, le logement diffus en location ou colocation. Il faut cependant noter que les logements en diffus ou dans le parc social classique sont des logements seulement pour étudiants à titre temporaire, le logement pouvant ensuite être affecté à un ménage non étudiant. Il faut donc bien les distinguer dans les statistiques.

¹ Source : Guide « Logement étudiant : Observer pour décider », FNAU, septembre 2017

L'OTLE DU SILLON ALPIN



CHIFFRES-CLÉS

203 COMMUNES EN 2021

5 EPCI

1 083 400 HABITANTS EN 2018

108 400
18-24 ANS
(10,0 % DE LA POPULATION)

36 660 T1
7,3 % DES RÉSIDENCES PRINCIPALES

68 600
25-29 ANS
(6,3 % DE LA POPULATION)

573 700
LOGEMENTS

INTENSITÉ DE LA PRESSION
SUR LE PARC LOCATIF SOCIAL :
EN MOYENNE **4,4 DEMANDES**
POUR **1 ATTRIBUTION** EN 2017

91 860

ÉTUDIANTS INSCRITS DANS
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
EN 2020-2021, SOIT

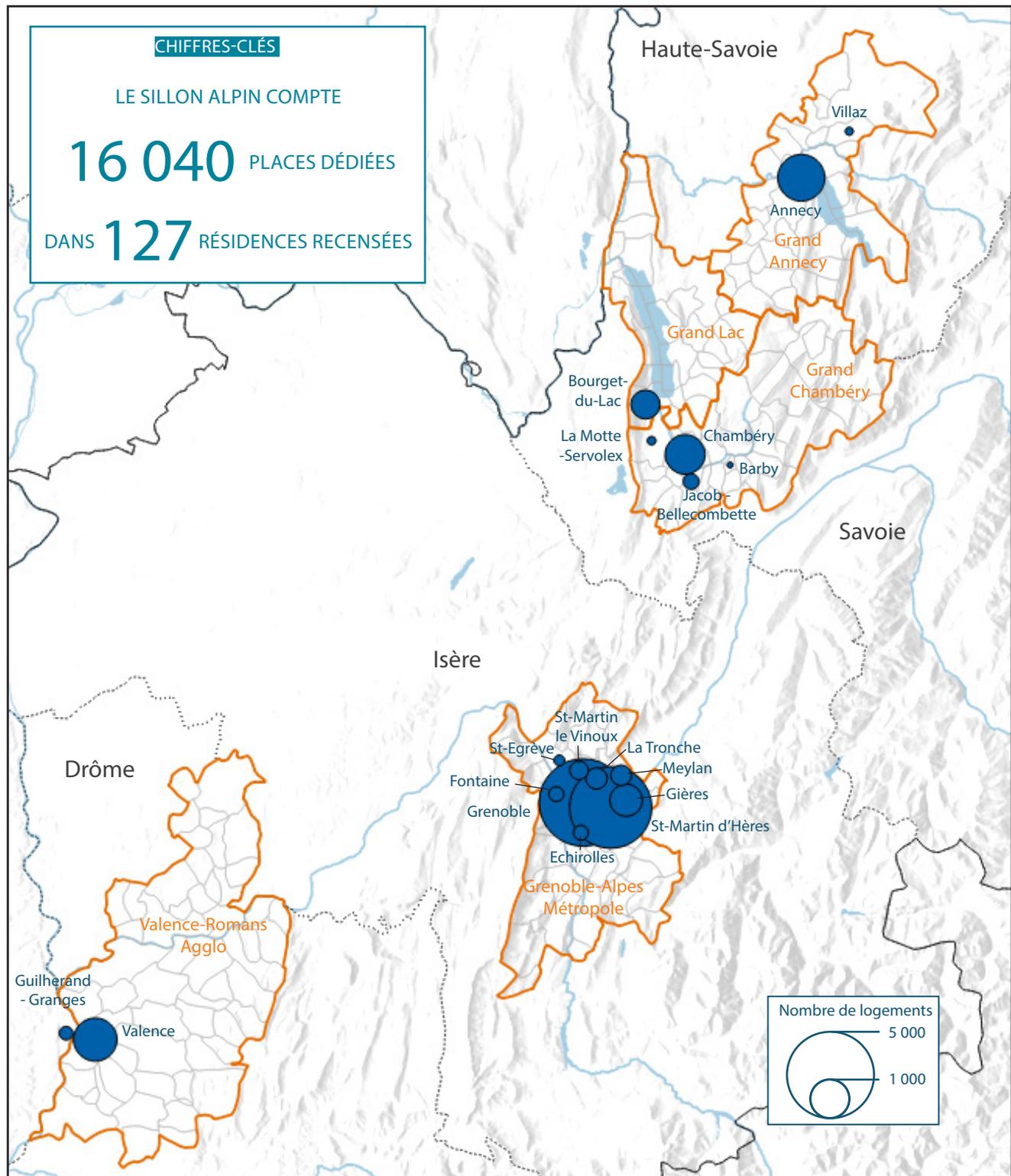
85 ÉTUDIANTS
POUR 1000 HABITANTS

TAUX DE
LOGEMENTS
VACANTS
8,0 %

36 700 LOGEMENTS OCCUPÉS PAR DES ÉTUDIANTS, DONT
16 340 PLACES EN STRUCTURES DÉDIÉES

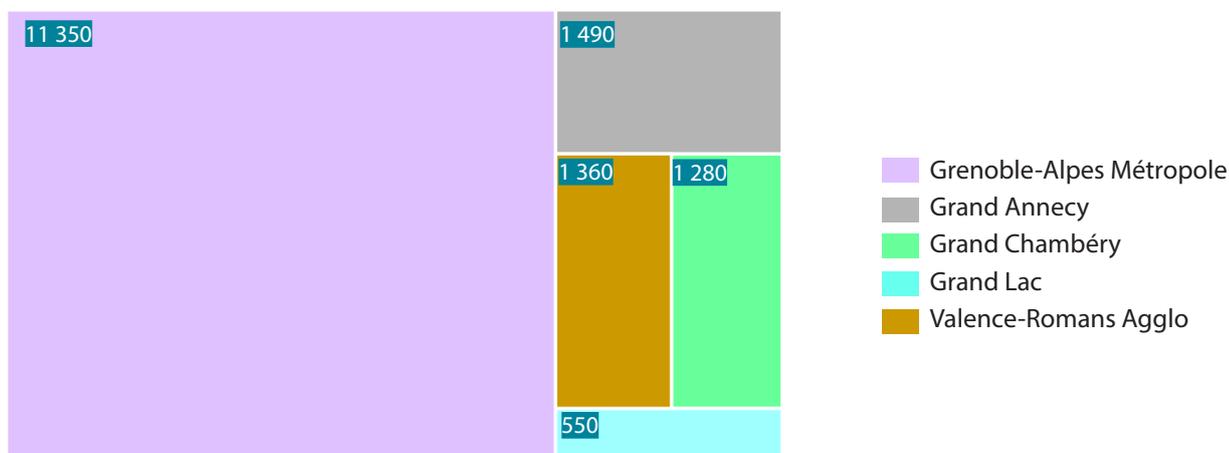
LES CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS DÉDIÉS

Localisation des places dédiées



Plus de 16 000 logements dédiés aux étudiants, dans 5 intercommunalités observées

Capacité par intercommunalité



Principal pôle universitaire du Sillon alpin, Grenoble-Alpes Métropole rassemble **71 %** des logements dédiés du Sillon alpin.

L'Agglomération du Bourget-du-Lac représente **3 %** du parc dédié.

Les trois autres agglomérations (Chambéry, Valence et Anancy) regroupent chacune **8 à 9 %** des logements dédiés.

EPCI	Nb de places	Nb de résidences
Grenoble-Alpes Métropole	11 350	75
Grand Anancy	1 490	17
Valence-Romans Agglo	1 360	15
Grand Chambéry	1 280	14
Grand Lac	550	6
Total OTLE du Sillon alpin	16 040	127

Source : OTLE du Sillon alpin - base 2021

4 grandes catégories de résidences dédiées

Résidences du Crous

Structures spécifiques comportant des locaux privatifs et des locaux affectés à la vie collective.

Elles accueillent des étudiants, des personnes de moins de trente ans en formation ou en stage, ou des personnes titulaires d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, et à titre exceptionnel, des enseignants et des chercheurs.

Elles peuvent avoir été construites sous maîtrise d'œuvre de l'Etat, elles sont alors appelée «résidences traditionnelles» et constituent le premier parc de cité universitaires (généralement constituées de chambres de 9m²).

Elles peuvent également être construites par des bailleurs sociaux et gérées par le Crous. Les logements sont alors le plus souvent des studios meublés, équipés d'une salle de bain et d'un coin cuisine.

Les résidences du Crous se caractérisent par :

- *une attribution des logements en raison de la qualité d'étudiant,
- *des contrats de location d'une durée maximale d'un an (renouvelables),
- *l'absence de droit au maintien dans les lieux pour les étudiants,
- *la possibilité de louer les logements meublés.

Les logements sont attribués par une commission d'attribution, à partir du Dossier Social Etudiant et de la sélection des résidences du parc souhaité par l'étudiant. En fonction de la distance au domicile de ses parents, de ses conditions de ressources..., l'étudiant a un nombre de « points » qui lui permettra d'accéder ou non à un logement lorsque l'offre est supérieur à la demande.

Résidences services / Résidences privées

Ensemble d'habitations constitué de logements autonomes permettant aux occupants de bénéficier de services spécifiques non individualisables.

Pour être qualifiée d'étudiante, une résidence doit être occupée par au moins 70 % d'étudiants entre octobre et décembre.

Les prix de ces logements peuvent varier au cours de l'année. Ils ouvrent droit uniquement à l'ALS.

Les propriétaires de ces logements peuvent bénéficier des dispositifs fiscaux Pinel (uniquement si le logement est loué non meublé) ou Censi-Bouvard LMNP.

Résidences universitaires (hors Crous) gérées par des bailleurs sociaux ou des associations

Structures spécifiques comportant des locaux privatifs et des locaux affectés à la vie collective.

Elles accueillent des étudiants, des personnes de moins de trente ans en formation ou en stage, ou des personnes titulaires d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, et à titre exceptionnel, des enseignants et des chercheurs.

Les Résidences universitaires gérées par des bailleurs sociaux hors Crous relèvent notamment de l'article L.631 12 du CCH et correspondent au point 4 de l'article R.822 29.

Elles sont construites par des bailleurs sociaux, éligibles à l'APL, gérées par eux mêmes directement ou par des associations agréées et spécialisées dans la gestion de résidences pour étudiants.

Les règles d'attributions sont fixées via une charte discutée lors du comité d'orientation du gestionnaire et votées en conseil d'administration.

Autres résidences dédiées aux étudiants

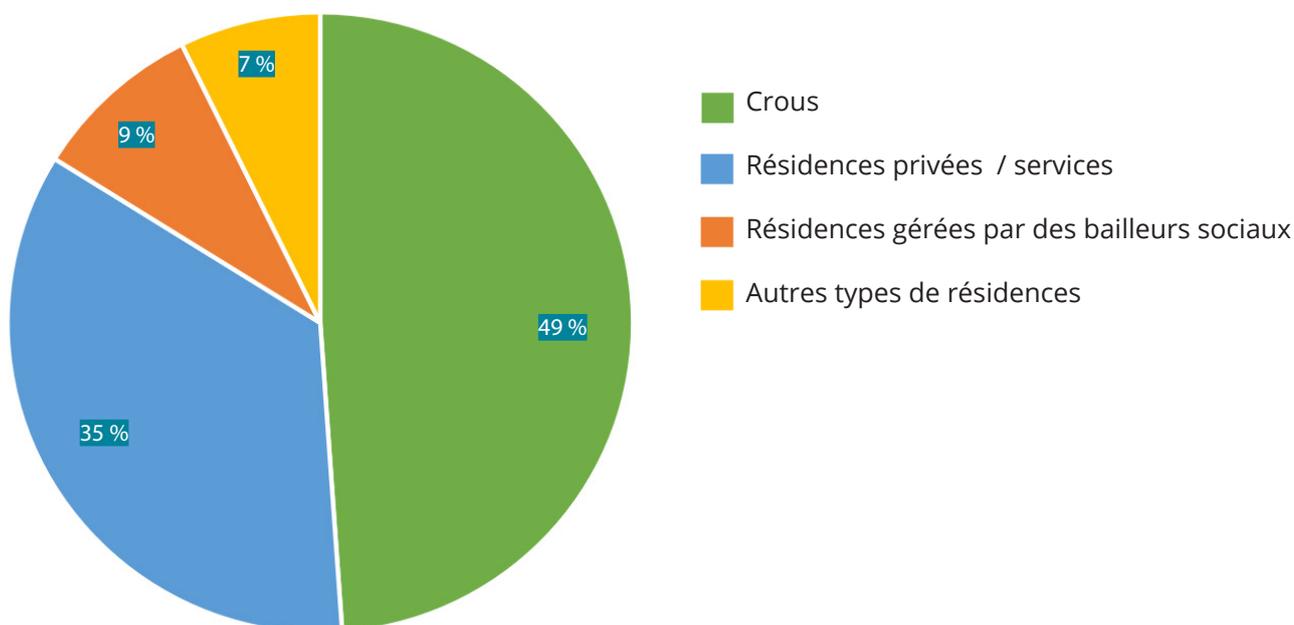
Cette catégorie rassemble les autres types de logements dédiés aux étudiants :

- Les foyers de jeunes travailleurs (FJT) / Résidence Habitat Jeunes (nouveau nom des FJT)
- Les internats
- Les résidences d'école
- Les foyers privés

Les places dédiées aux étudiants sont plafonnées dans les résidences habitat jeunes. La capacité utilisée dans l'OTLE du Sillon alpin est donc le reflet d'un ratio (30 %) appliqué sur la capacité totale de la structure.

Un parc dédié composé pour moitié de logements Crous

Capacité par type de structure



Les résidences du Crous regroupent près de la moitié des capacités des logements dédiés (**49 %**, soit **7 840 logements**).

Les résidences privées représentent plus d'un tiers de l'offre dédiée du sillon alpin (**35 %**, soit **5 610 logements**).

Les résidences gérées par des bailleurs sociaux (**9 %**, soit **1 420 logements**) et les autres types de résidences (**7 %**, soit **1 170 logements**) constituent le reste de l'offre dédiée.

Précisions

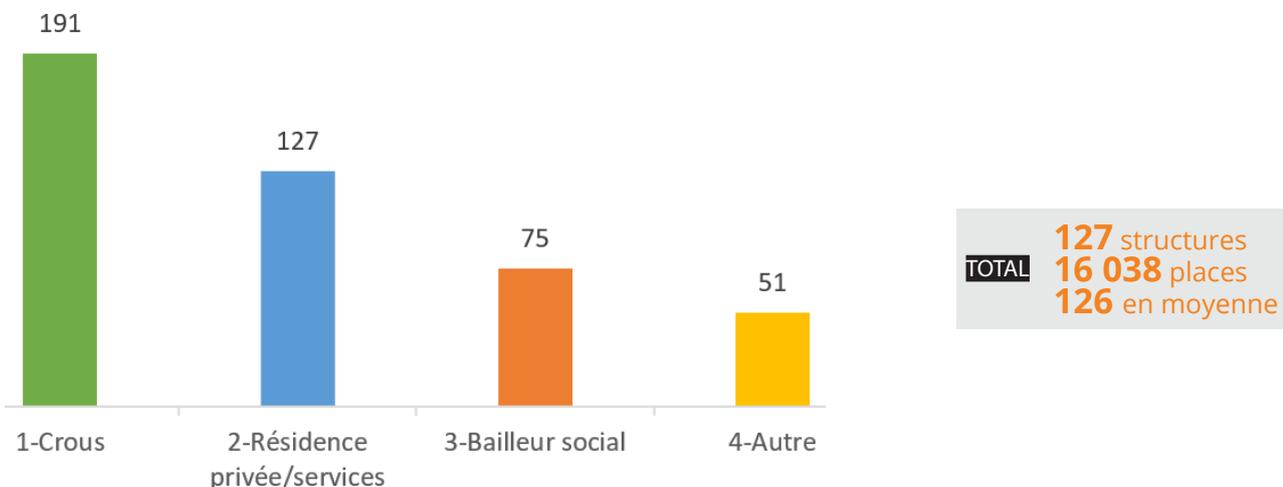
Certaines structures ont été recensées, sans pouvoir être définies précisément et ne sont donc pas comptabilisées dans ce livrable. Elles pourront être intégrées ou exclues dans les prochaines éditions, en fonction de leur statut (résidence dédiée ou non).

Les logements non dédiés (détenus par des particuliers, hôtels, hébergements temporaires, etc.) ne sont pas comptabilisés dans cette partie.

La capacité représente le nombre de places dans la structure ou, si l'information n'est pas disponible, nombre de logements (un logement pouvant contenir plusieurs places en cas de colocation).

126 logements par résidence en moyenne

Nombre moyen de logements dédiés par type de résidence



Les résidences du Crous sont très hétérogènes : elles comptent **de 10 à plus de 1 070 logements**.

L'offre privée (résidences services) varie de **10 à 650 logements**.

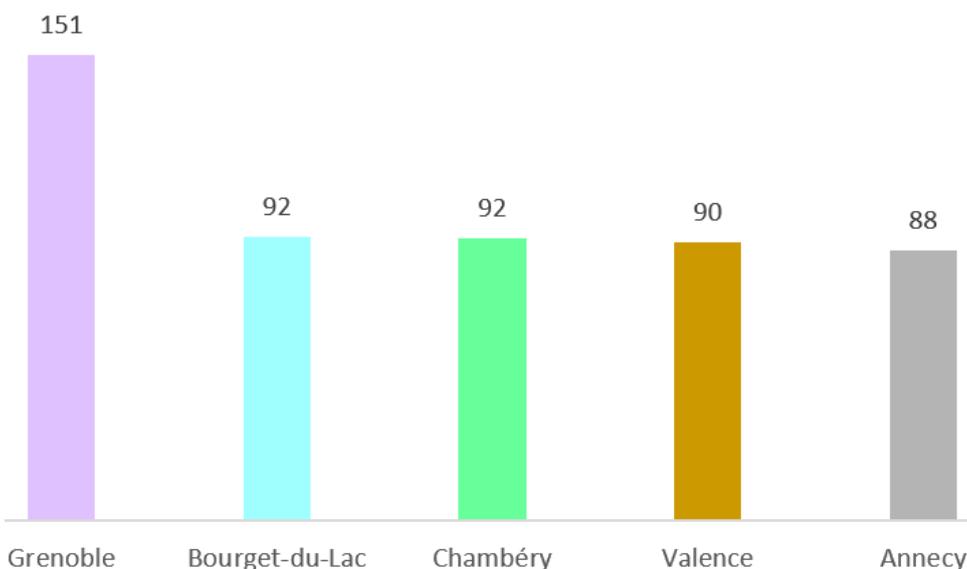
L'offre sociale est généralement de plus petite taille avec des résidences **de 10 à 280 logements** lorsqu'elles sont gérées par des bailleurs sociaux.

Les autres types de résidences comptent **de 10 à 200 places**.

Précisions

Pour les Résidences Habitat Jeunes (ex-FJT), le nombre de places dédiées aux étudiants correspond à l'application d'un ratio de 30 % sur la capacité totale.

Nombre moyen de logements dédiés par EPCI

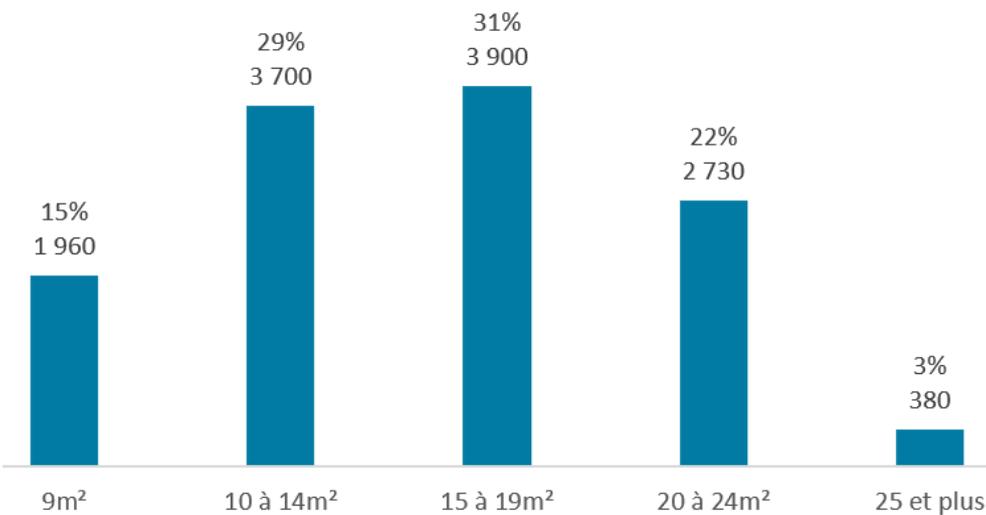


Les plus grandes résidences sont localisées dans la métropole grenobloise, en particulier les résidences du Crous Ouest et Berlioz, qui comptent respectivement 1 070 et 900 logement. La capacité moyenne y est donc la plus élevée, avec **151 logements**.

Les 4 agglomérations ont une capacité moyenne similaire (environ **90 logements** par résidence). La variation est plus importante à Annecy (de 10 à 280) et l'écart est plus resserré au Bourget-du-Lac (40 à 140).

Des logements de 18 m² en moyenne

Nombre de logements dédiés par surface



Précisions

La surface médiane des logements est l'une des informations recensées dans la base des résidences dédiées, avec les surfaces minimale et maximale.

La surface médiane est celle qui est la plus fréquemment proposée au sein d'une résidence.

On considère ici les logements pour 1 personne : chambre, studio, T1 et T1 bis.

La surface médiane est connue pour **79 %** des logements (12 600).

Les chambres de 9m² représentent **15 %** du parc dédié du Sillon alpin.

3 logements sur 10 ont une surface comprise entre 10 et 14m², ce sont très majoritairement des chambres.

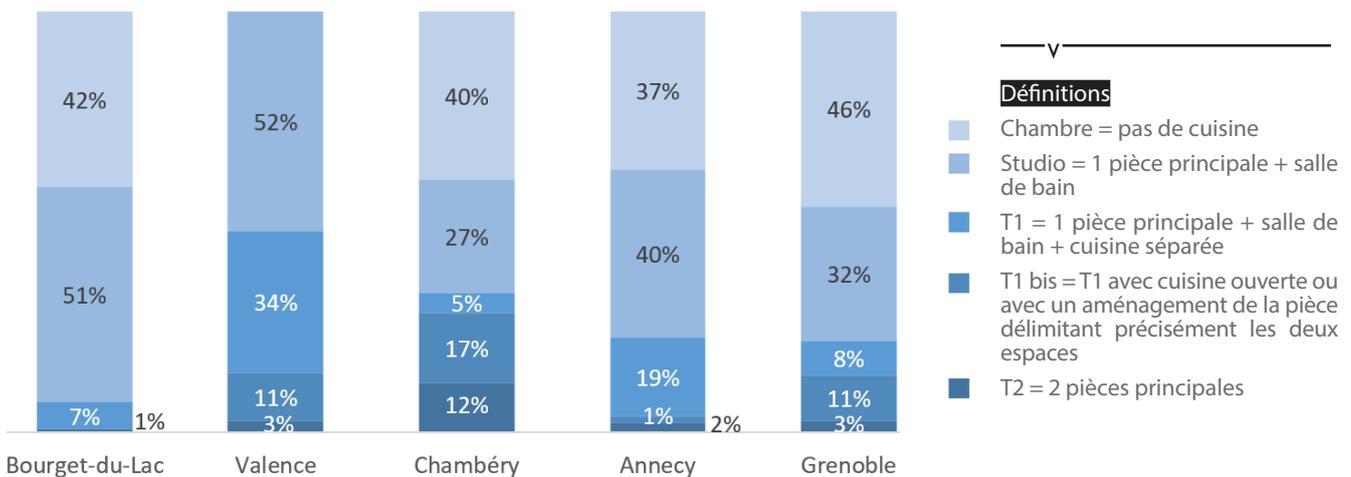
3 logements sur 10 ont une surface comprise entre 15 et 19m². Dans cette classe de surface, on trouve des studios (plus de la moitié), ainsi que des T1 bis et des T1.

Les logements de 20 à 24m² représentent **22 %** du parc dédié. Il s'agit principalement de studios.

Enfin, les logements de 25m² et plus sont très minoritaires (**3 %**), ce sont surtout des T1 bis.

Une majorité de chambres et studios, mais des variations entre territoires

Répartition des logements dédiés par typologie



Chaque territoire offre des typologies de logements distinctes, en lien avec la typologie des résidences présentes et la tension des marchés immobiliers.

Ainsi, la **moitié** des logements du Bourget-du-Lac sont des studios, **42 %** sont des chambres.

A l'opposé, Valence ne compte aucune chambre et une forte proportion de T1 (**34 %**). Cela s'explique par un marché plus détendu et la forte présence de résidences privées.

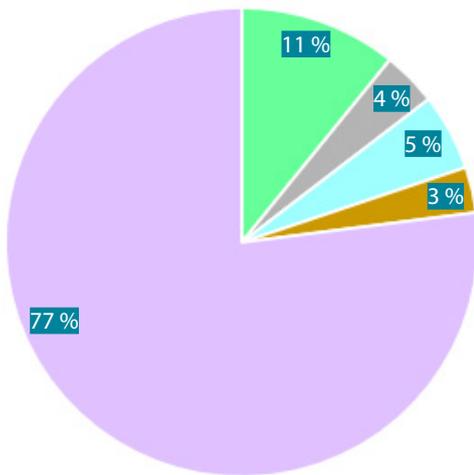
L'offre est plus panachée à Chambéry, avec une part élevée de T2 (**12 %**) ; ainsi qu'à Grenoble.

Annecy a un profil de logements dédiés relativement proche du Bourget-du-Lac, avec une prédominance de petites typologies : **37 %** de chambres et **40 %** de studios.

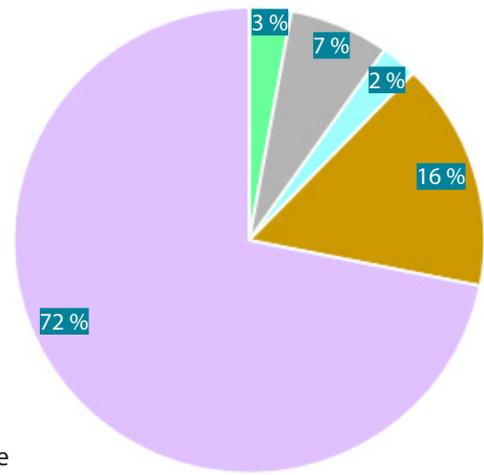
LA LOCALISATION DES RÉSIDENCES DÉDIÉES

Répartition géographique des résidences

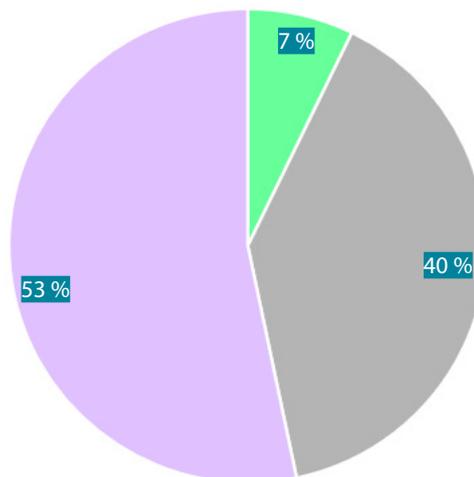
Résidences du Crous



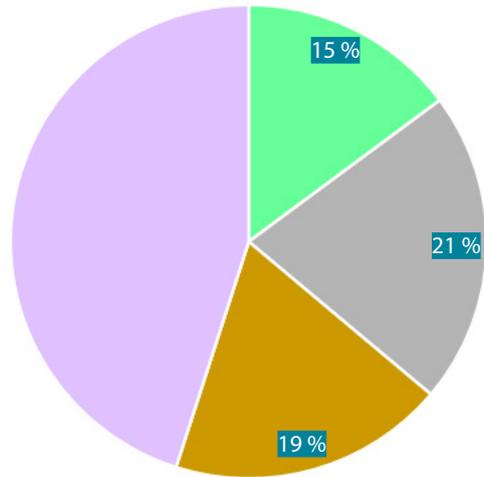
Résidences privées



Résidences de bailleurs sociaux



Autres résidences dédiées



- Grenoble-Alpes Métropole
- Grand Anney
- Grand Chambéry
- Grand Lac
- Valence-Romans Agglo

La métropole grenobloise rassemble **77 %** du total des résidences du Crous du Sillon alpin (plus de 6 000 logements) et **72 %** des résidences privées (plus de 4 000 logements).

Le parc Crous est plus important dans le Grand Chambéry (près de 850 logements) que dans les trois autres EPCI.

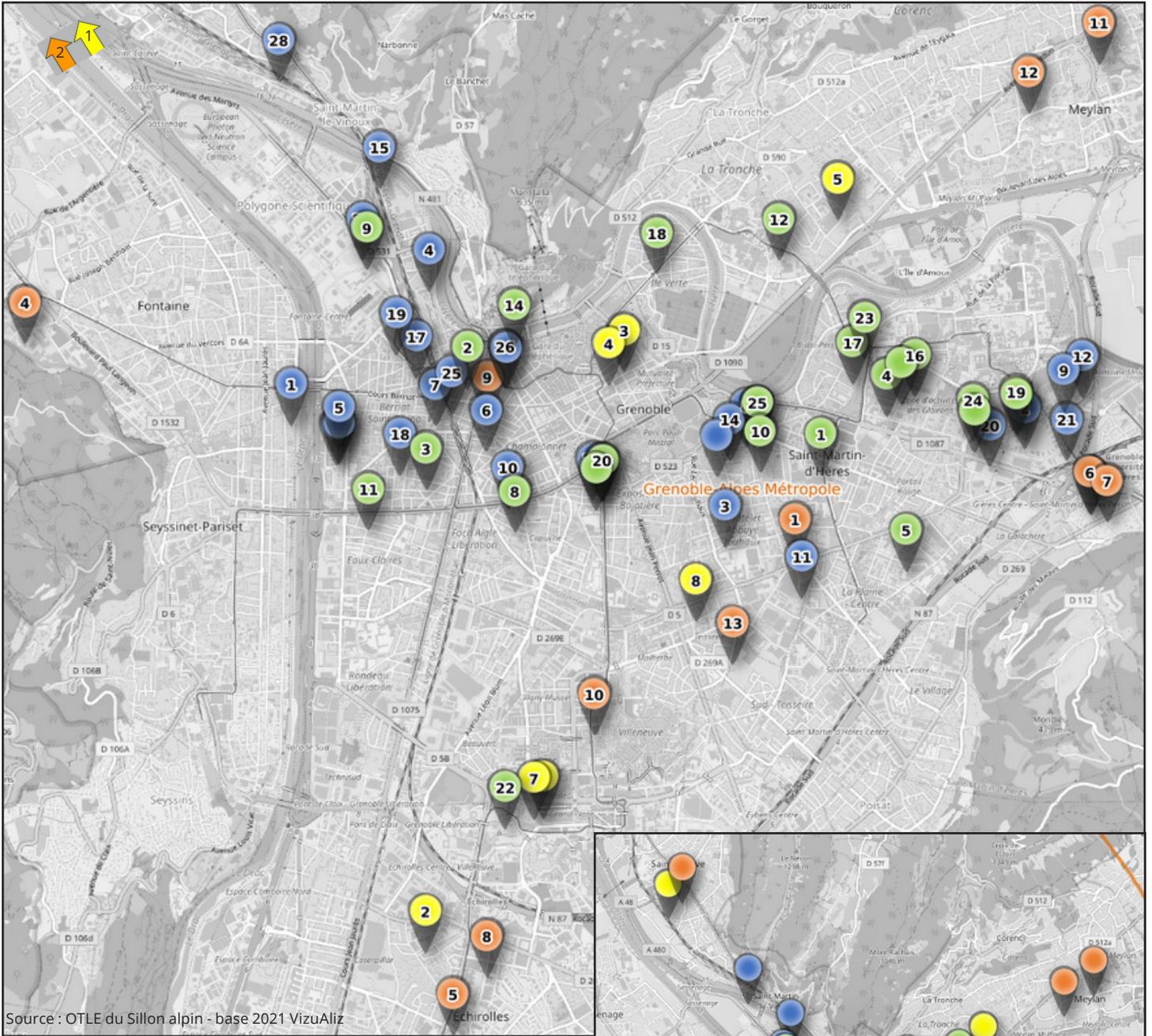
Les résidences privées sont très présentes dans l'Agglomération de Valence, avec près de 900 logements proposés par Cap'Etudes, Néorésid et Studélites. Cela représente **16 %** du Sillon alpin.

Le Grand Anney regroupe **40 %** des logements gérés par un bailleur social ou une association, soit 560 logements gérés par AATES, IDEIS et PACAGEST. Cette catégorie de résidence est absente de Valence-Romans Agglo.

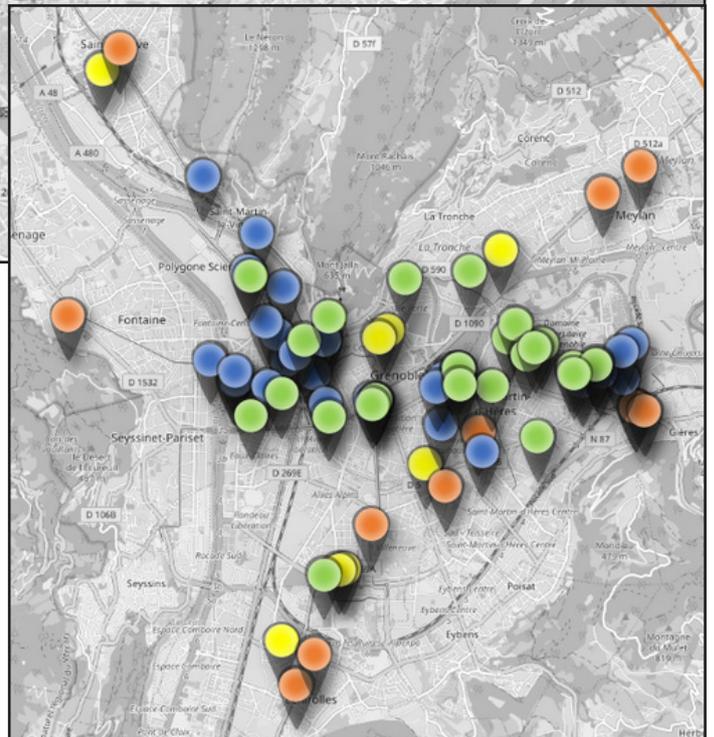
La catégorie «Autres» se compose de Résidences Habitat Jeunes, Logements de compagnons, foyers théologiques, etc. Moins de la moitié des 1 170 logements concernés sont localisés dans la métropole grenobloise. Les autres se répartissent entre les agglomérations d'Anney, de Chambéry et de Valence.

Localisation de l'offre de logements dédiés dans le Sillon alpin

Grenoble-Alpes Métropole : zoom centre-ville



Grenoble-Alpes Métropole : vue générale



Grenoble-Alpes Métropole

CROUS						
ID	NOM	Gestionnaire	Capacité	Loyer médian	Loyer min	Loyer max
1	Amandine	CROUS	80	360	297	407
2	Arsonval		52	177	177	177
3	Beethoven		8	249	244	335
4	Berlioz		900	290	287	287
5	Carmagnole Liberté		78	323	316	374
6	Condillac		333	266	266	NC
7	Fauré		316	260	260	260
8	Filaos		89	372	316	364
9	Geneviève Jourdain		305	360	353	519
10	Halle Brun		81	363	265	452
11	Hermite		16	256	251	343
12	La Tronche Magnanerie		303	260	260	360
13	Le Home des étudiants		141	383	279	NC
14	Le Rabot		495	172	118	253
15	Les Alpilles		66	352	352	NC
16	Les Nocturnes de Fauré		150	285	279	341
17	Les Taillées		201	353	347	450
18	Magnanerie		18	264	259	347
19	Marie-Reynoard 1 et 2		400	362	362	NC
20	MDE A		126	292	292	432
21	MDE B		166	367	292	432
22	Olympique		295	255	150	356
23	Ouest		1 074	292	287	395
24	Stéfan Zweig Condillac III		240	362	362	NC
25	Terralis		106	360	297	354
Résidences du Crous			6 039	292		

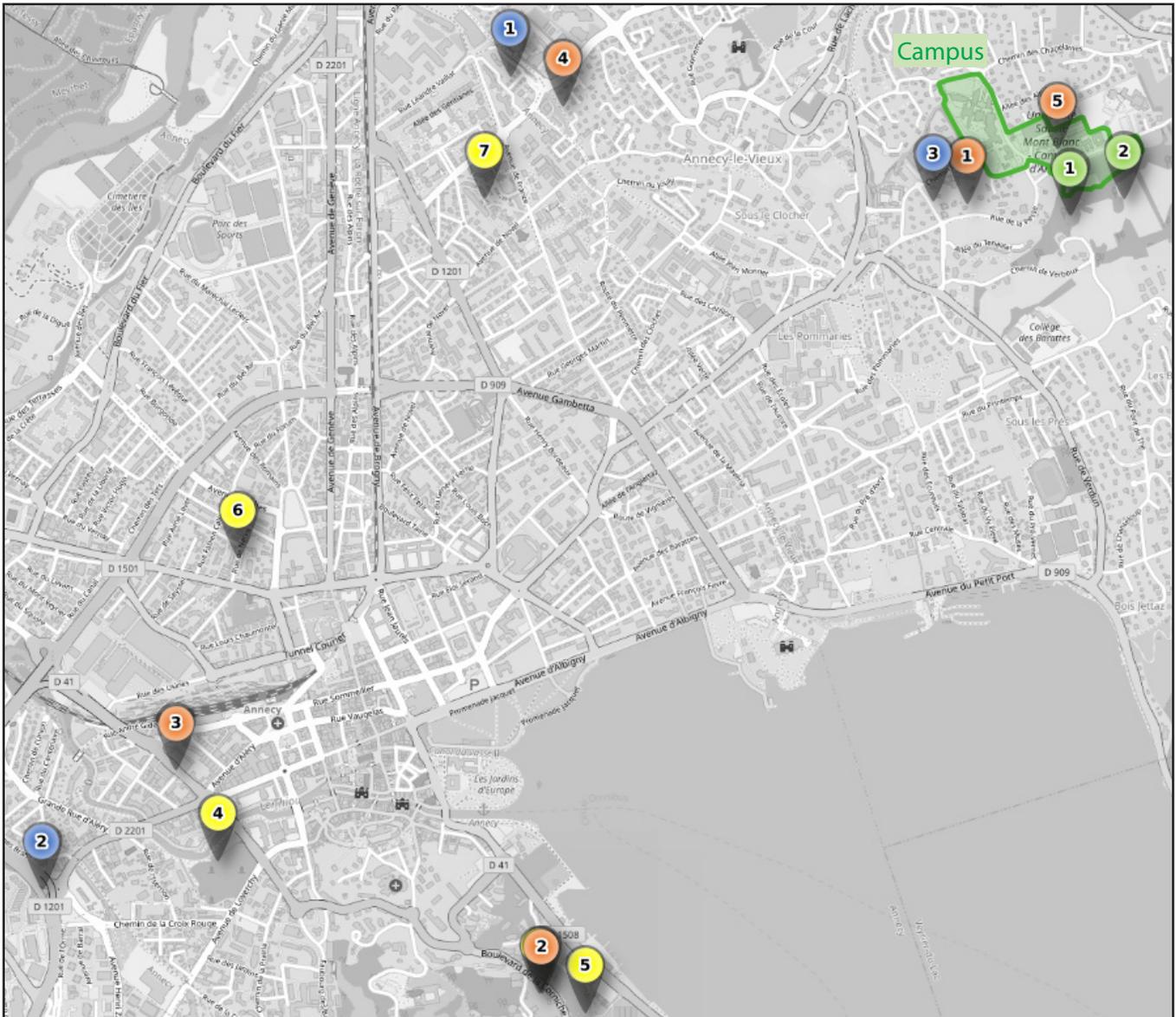
Bailleur social						
ID	NOM	Gestionnaire	Capacité	Loyer médian	Loyer min	Loyer max
1	Bon Pasteur	SDH	77	NC	382	429
2	Carré de Vence		32	NC	322	544
3	La Coupole		36	NC	282	396
4	La Rochette		47	NC	332	460
5	La Rotonde		36	NC	423	433
6	Le Globe		50	NC	320	389
7	Le Satellite		149	NC	327	342
8	Les 5 fontaines		48	NC	310	632
9	Les Balcons de la Bastille		31	NC	263	396
11	Résidence Lafayette		43	NC	307	409
10	Montesquieu	Logétudes Clef	72	NC	288	NC
12	Univercity Ariane	Arpej	36	420	413	433
13	Univercity Epigone		99	480	452	522
Bailleurs sociaux			756	450		

Grenoble-Alpes Métropole

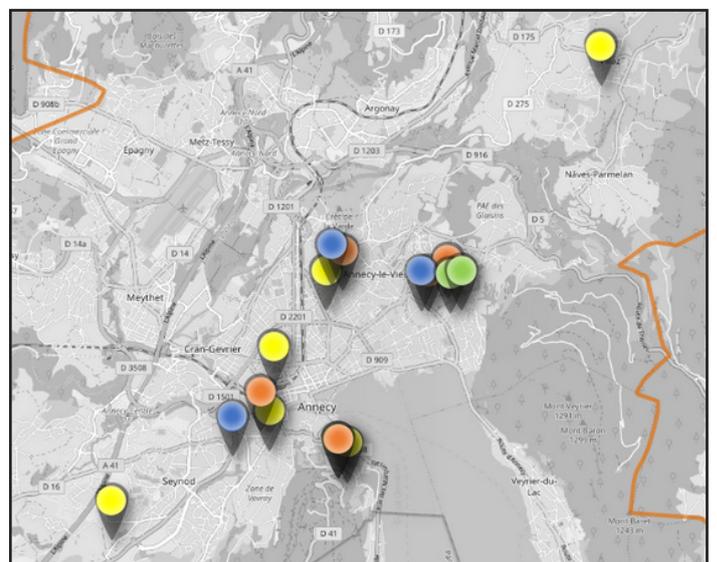
Résidence privée/services						
ID	NOM	Gestionnaire	Capacité	Loyer médian	Loyer min	Loyer max
1	Botticelli	Estudines	100	491	491	NC
7	Europole		322	486	486	NC
19	Marie Curie		180	528	492	545
2	Campus de Bissy	Campus de Bissy	260	530	480	700
5	Carré des halles	Nexity Studéa	98	NC	475	525
10	Grenoble centre		127	509	509	NC
17	Louis Weil		172	469	469	NC
13	La résidence du savoir	NC	113	NC	NC	NC
14	Le Cap Vert	Immosquare	94	288	288	400
15	Le Latino		74	250	250	400
18	Maison Joya		52	388	388	600
21	Nemea Gières Campus	Nemea	102	NC	520	530
22	Néon	All Suites	54	NC	500	700
23	Oxygène	Cardinal Campus	112	550	510	610
25	Savoie		72	500	430	560
26	Stendhal 1		32	480	440	555
27	Stendhal 2		6	480	440	555
24	Résidence hôtelière Galilée	CROUS	74	NC	495	NC
28	Time	Global Exploitation	155	NC	437	550
11	Houille blanche	Résidence Houille Blanche	651	410	350	660
4	Carline	Studélites	146	479	473	499
8	Flandrin		114	535	524	574
9	Gauguin		200	486	380	556
12	Klee		165	496	479	563
16	Le Tivoli		114	535	523	600
20	Matisse		156	485	384	578
3	Campus universités		120	528	528	548
6	Cœur de ville	Privilodges Campus	74	NC	560	700
29	Valmy Park		93	563	543	583
Résidences privées / services			4 031	489		

Autres résidences dédiées						
ID	NOM	Gestionnaire	Capacité	Loyer médian	Loyer min	Loyer max
1	Compagnons du devoir St-Egrève	Les compagnons du devoir	45	446	446	446
2	Compagnons du Tour de France Echirolles	Fédération compagnonique des métiers du bâtiment	63	NC	NC	NC
3	Foyer de l'Étudiant résidence internationale	Le Foyer Étudiant - Résidence Internationale	97	245	245	NC
4	Foyer de la Communauté du Chemin Neuf	Communauté du Chemin Neuf	25	490	490	NC
5	Foyer du CTM	Centre Théologique Meylan-Grenoble	203	545	545	660
6	Les Ecrins	Pôle Habitat Insertion Jeunes	35	NC	NC	NC
7	Les Îles		41	312	312	NC
8	Taillefer		19	493	493	NC
Autres résidences dédiées			528	468		

CA du Grand Anney : zoom centre-ville



CA du Grand Anney : vue générale



CA du Grand Anancy

CROUS						
ID	NOM	Gestionnaire	Capacité	Loyer médian	Loyer min	Loyer max
1	Simone Veil	CROUS	120	362	362	362
2	Tom Morel		174	349	247	360
Résidences du Crous			294	356		

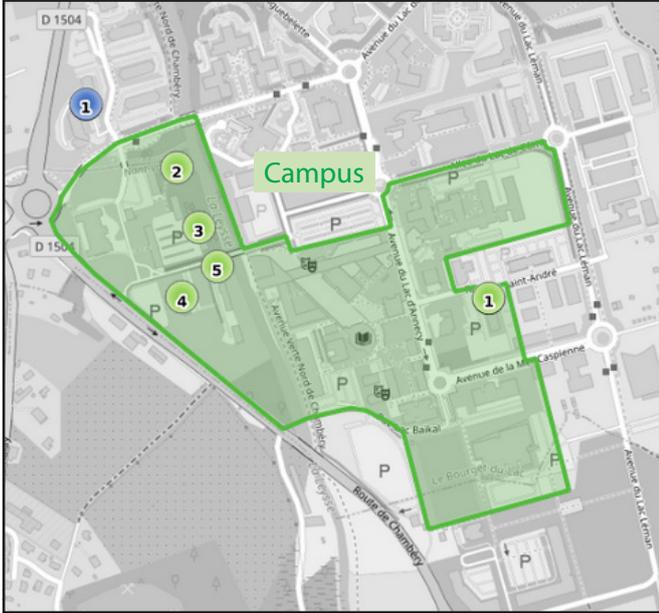
Résidence privée/services						
ID	NOM	Gestionnaire	Capacité	Loyer médian	Loyer min	Loyer max
1	Jean Monnet	NC	167	NC	456	554
2	Les Estudines du Pont Neuf	Estudines	71	573	573	573
3	Pré Saint Jean	Association	148	449	449	449
Résidences privées / services			386	511		

Bailleur social						
ID	NOM	Gestionnaire	Capacité	Loyer médian	Loyer min	Loyer max
1	Alpha	AATES	11	NC	366	393
3	Logitop Les quais		48	NC	296	586
2	Les Marquisats 1	IDEIS	66	404	404	NC
4	Résidence Bernard Chevron		158	357	357	450
5	Villa Louis Armand	PACAGEST	278	448	448	595
Bailleurs sociaux			561	404		

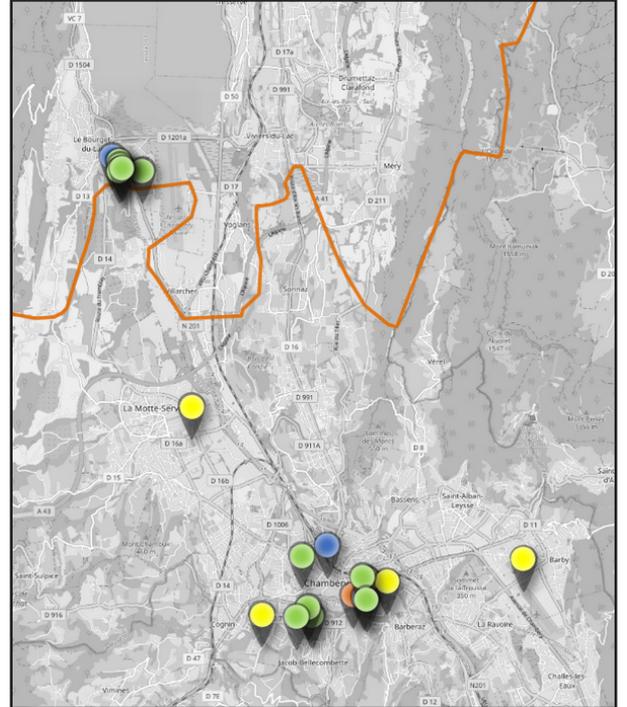
Autres résidences dédiées						
ID	NOM	Gestionnaire	Capacité	Loyer médian	Loyer min	Loyer max
1	André Wogenscky	IDEIS	14	NC	395	593
5	Les Marquisats 2		16	NC	323	572
2	Compagnons du devoir Villaz	Les compagnons du devoir	46	446	446	446
3	Compagnons du tour de France Anancy	F. compagnonique des pays de savoie	70	475	475	557
4	La Tournette	NC	32	478	360	527
6	Les Romains / Boutae	Association Foyer des Romains	34	352	352	467
7	Novel		38	323	323	323
Autres résidences dédiées			250	446		

Source : OTLE du Sillon alpin - base 2021

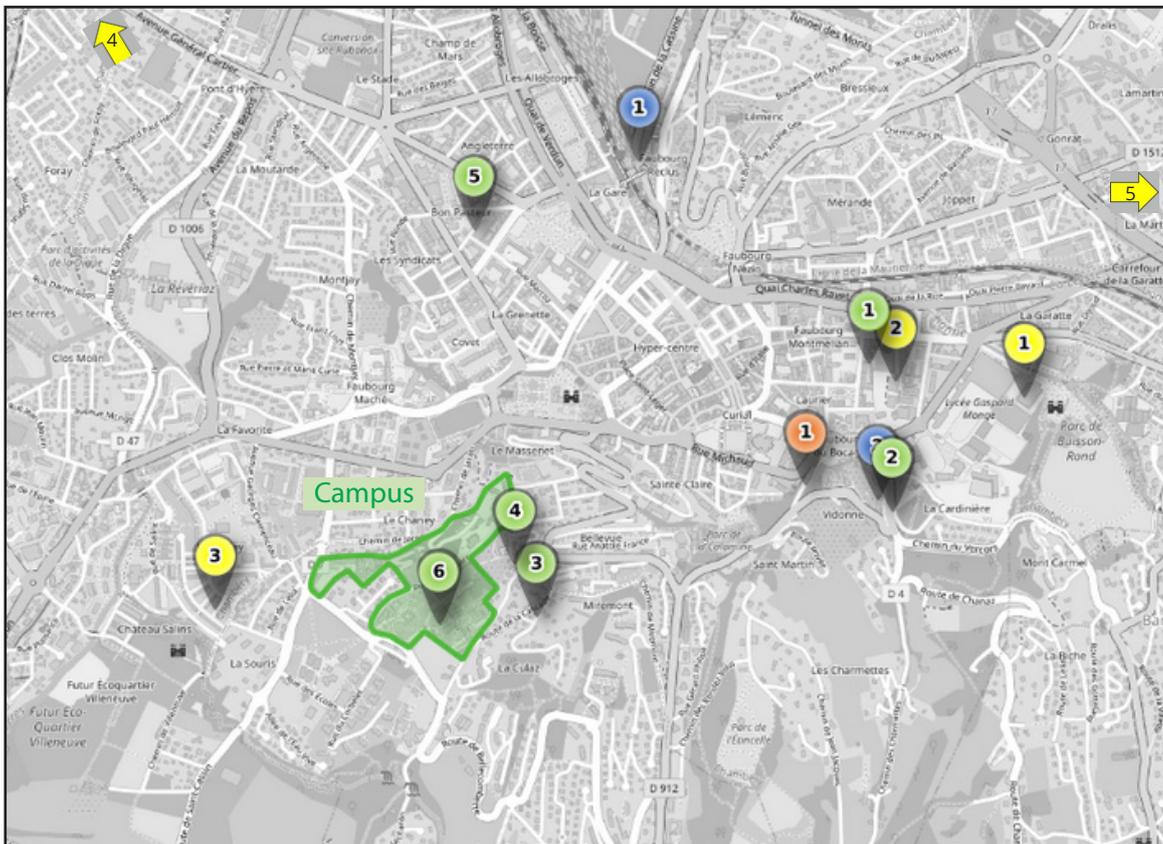
CA du Grand Lac : zoom campus



Grand Lac et Grand Chambéry : vue générale



CA du Grand Chambéry : zoom campus



CA du Grand Lac

CROUS						
ID	NOM	Gestionnaire	Capacité	Loyer médian	Loyer min	Loyer max
1	Djinn	CROUS	120	331	331	331
2	Le Bugey - L'Albanais		42	257	257	257
3	Le Bugey - Les Arves		99	257	257	257
4	Le Bugey - Val d'Arly		75	190	190	190
5	Les Bornes 1 et 2		78	257	233	304
Résidences du Crous			414	257		

Résidence privée/services						
ID	NOM	Gestionnaire	Capacité	Loyer médian	Loyer min	Loyer max
1	Van Gogh I et II	Studélites	140	531	473	584
Résidences privées / services			140	531		

Source : OTLE du Sillon alpin - base 2021

CA du Grand Chambéry

CROUS						
ID	NOM	Gestionnaire	Capacité	Loyer médian	Loyer min	Loyer max
1	Foyer des Alpes	CROUS	124	400	400	411
2	La Cardinière		102	466	379	466
3	Le Chaney 1		153	316	316	NC
4	Le Chaney 2		130	316	316	NC
5	Le Comte vert		172	360	319	360
6	Le Nivolet		165	260	260	260
Résidences du Crous			846	338		

Résidence privée/services						
ID	NOM	Gestionnaire	Capacité	Loyer médian	Loyer min	Loyer max
1	La Cassine	Parme	53	NC	362	NC
2	Rousseau	Studélites	109	467	432	547
Résidences privées / services			162	467		

Baillieur social						
ID	NOM	Gestionnaire	Capacité	Loyer médian	Loyer min	Loyer max
1	Univercity	ARPEJ	102	500	431	585
Baillieurs sociaux			102	500		

Autres résidences dédiées						
ID	NOM	Gestionnaire	Capacité	Loyer médian	Loyer min	Loyer max
1	Buisson Rond	Guidance 73	22	NC	454	466
2	Joseph Escoffier		40	NC	345	470
3	la Clairière	FOL73	36	335	303	526
4	Le Repère de l'Erier	Le Repère de l'Erier	52	376	360	NC
5	Les Epinettes	CCAS Chambéry	24	NC	NC	NC
Autres résidences dédiées			173	356		

Source : OTLE du Sillon alpin - base 2021

CA Valence-Romans



CA Valence-Romans

CROUS						
ID	NOM	Gestionnaire	Capacité	Loyer médian	Loyer min	Loyer max
1	Clacton	CROUS	90	273	197	336
2	Derodon		94	311	200	382
3	Les Moulins		62	368	359	359
Résidences du Crous			246	311		

Résidence privée/services						
ID	NOM	Gestionnaire	Capacité	Loyer médian	Loyer min	Loyer max
1	Briffaut	Cap'Etudes	139	445	430	445
2	Briffaut 2		80	445	430	445
3	Briffaut 3		77	445	430	445
7	Le Valencey	Néorésid	132	440	NC	NC
4	Cézanne	Studélites	93	404	382	469
5	Kandinsky		123	391	372	438
6	La Forêt		135	NC	318	487
8	Miro		68	NC	380	550
9	Montplaisir		44	400	372	443
Résidences privées / services			890	440		

Autres résidences dédiées						
ID	NOM	Gestionnaire	Capacité	Loyer médian	Loyer min	Loyer max
3	Roche Colomb	Diaconat Protestant Drôme Ardèche	75	NC	NC	NC
1	La Manu	Foyer des jeunes travailleurs - La Manu	21	NC	405	537
2	Nouvelle Vague	AÉSIO Santé – Drôme / Mutualité française	124	413	413	462
Autres résidences dédiées			220	413		

Source : OTLE du Sillon alpin - base 2021

Des résidences dédiées situées à proximité des campus

Tous les logements dédiés du Sillon alpin sont situés à **moins de 300 mètres** d'un arrêt de transports en commun.

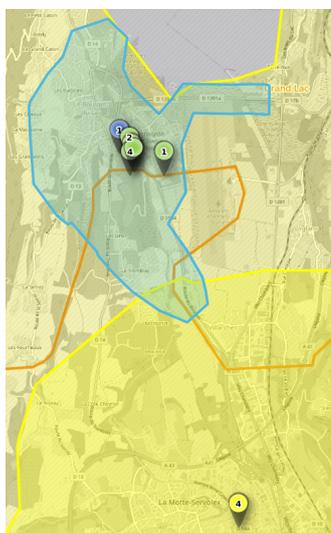
2 isochrones ont été dessinés autour des sites d'enseignement universitaire (campus) du Sillon alpin : ils représentent la distance pouvant être parcourue en 30 min pour se rendre sur le campus, à pied (en bleu) ou à vélo (en jaune).

Il apparaît que la totalité des résidences dédiées du Sillon alpin sont situées à **moins de 30 minutes à vélo** d'un campus.

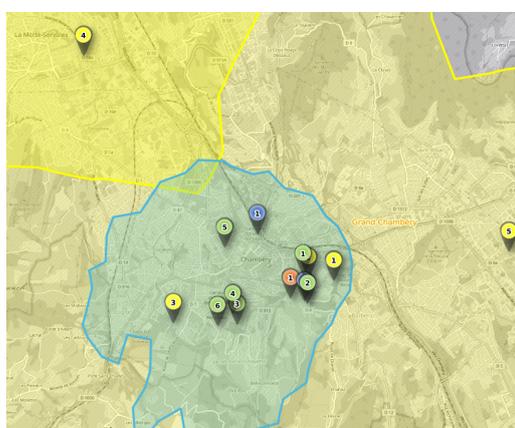
Et une large majorité sont également situées à **moins de 30 minutes à pied**. La localisation de ces résidences permet ainsi aux étudiants qui le souhaitent de réaliser des économies sur leur budget transport.

Résidences dédiées et isochrones autour du campus

Bourget-du-Lac



Chambéry



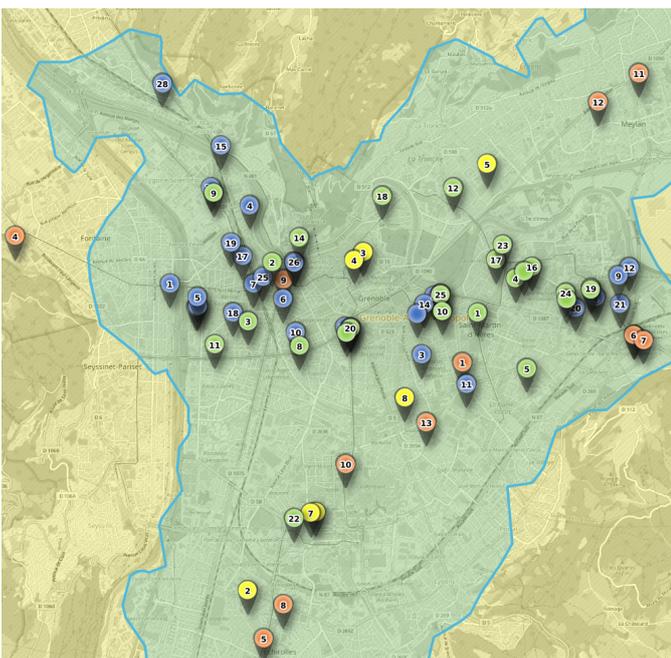
Valence



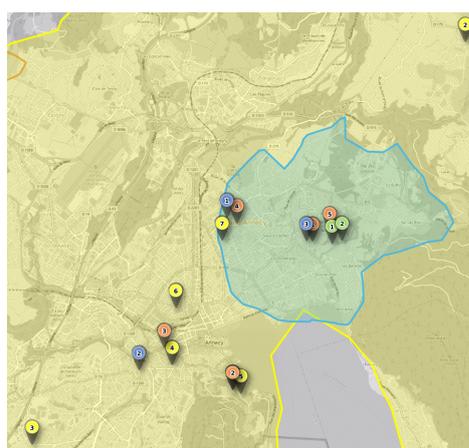
 30 min à pied depuis le campus

 30 min à vélo depuis le campus

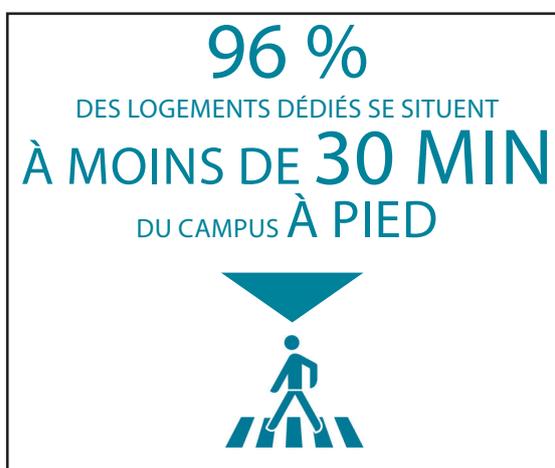
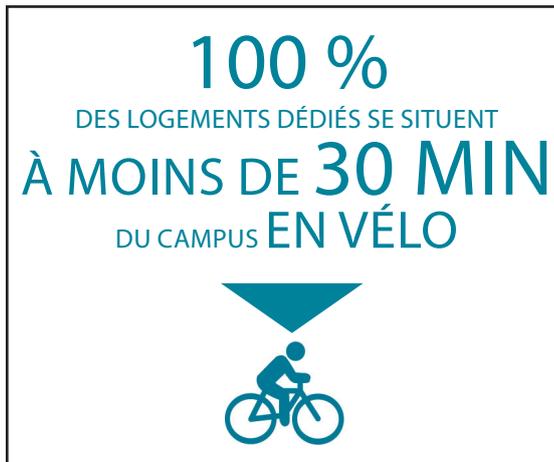
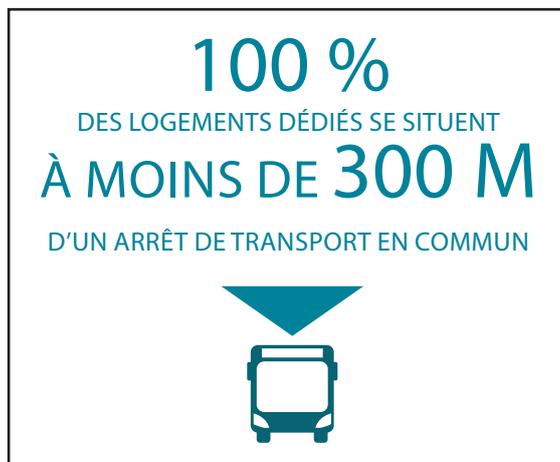
Grenoble



Annecy



Un point commun : l'accessibilité (piétonne, cycliste et TC)



LES LOYERS DES LOGEMENTS DÉDIÉS

LE LOYER MÉDIAN PAR PERSONNE VARIE DE

170 € À 570 €

SELON LES TYPES DE RÉSIDENCE, LEUR LOCALISATION ET LEUR ANCIENNETÉ

Des loyers médians qui s'échelonnent de 170 à 570 €

Le loyer médian s'élève à **380 €/mois** pour l'ensemble des résidences du Sillon alpin.

Seul le Crous propose aujourd'hui une offre de logements à **moins de 200 €/mois** : 622 places, dans 3 résidences de la métropole grenobloise et Grand Lac, qui ont été construites dans les années 50-60.

Près de 4 300 logements sont proposés **entre 200 et 300 €/mois**. Les résidences du Crous représentent 94 % de cette tranche de loyer. La plupart ont été construites à la fin des années 80 - début 90. Les 6 % restants sont proposés dans 2 résidences privées construites après 2000 et 1 foyer privé.

Plus de 3 500 logements sont proposés **entre 300 et 400 €/mois**. La moitié sont des résidences récentes, construites après 2011. L'autre moitié sont des résidences construites sur la période 1986-2010. Le Crous représente 85 % de cette tranche de loyers. Les 15 % restants se répartissent entre les résidences privées, les résidences sociales et les autres typologies.

72 % des logements avec un loyer compris **entre 400 et 500 €/mois** sont proposés par des résidences services (soit 2 770 logements). Près de la moitié ont été construites avant 2000. 480 logements sociaux se situent dans cette tranche de loyers, la plupart sont dans des résidences construites au début des années 90. Cette tranche de loyers se compose également de 360 logements en foyers privés et RHJ.

Les loyers les plus élevés (**entre 500 et 600 €/mois**) sont principalement proposés par des résidences privées (82 % de cette tranche de loyer, soit 1 400 logements). Il s'agit surtout de résidences récentes, construites depuis moins de 20 ans. 1 bailleur social et 1 foyer confessionnel proposent des loyers dans cette tranche, dans des résidences construites avant 2000.

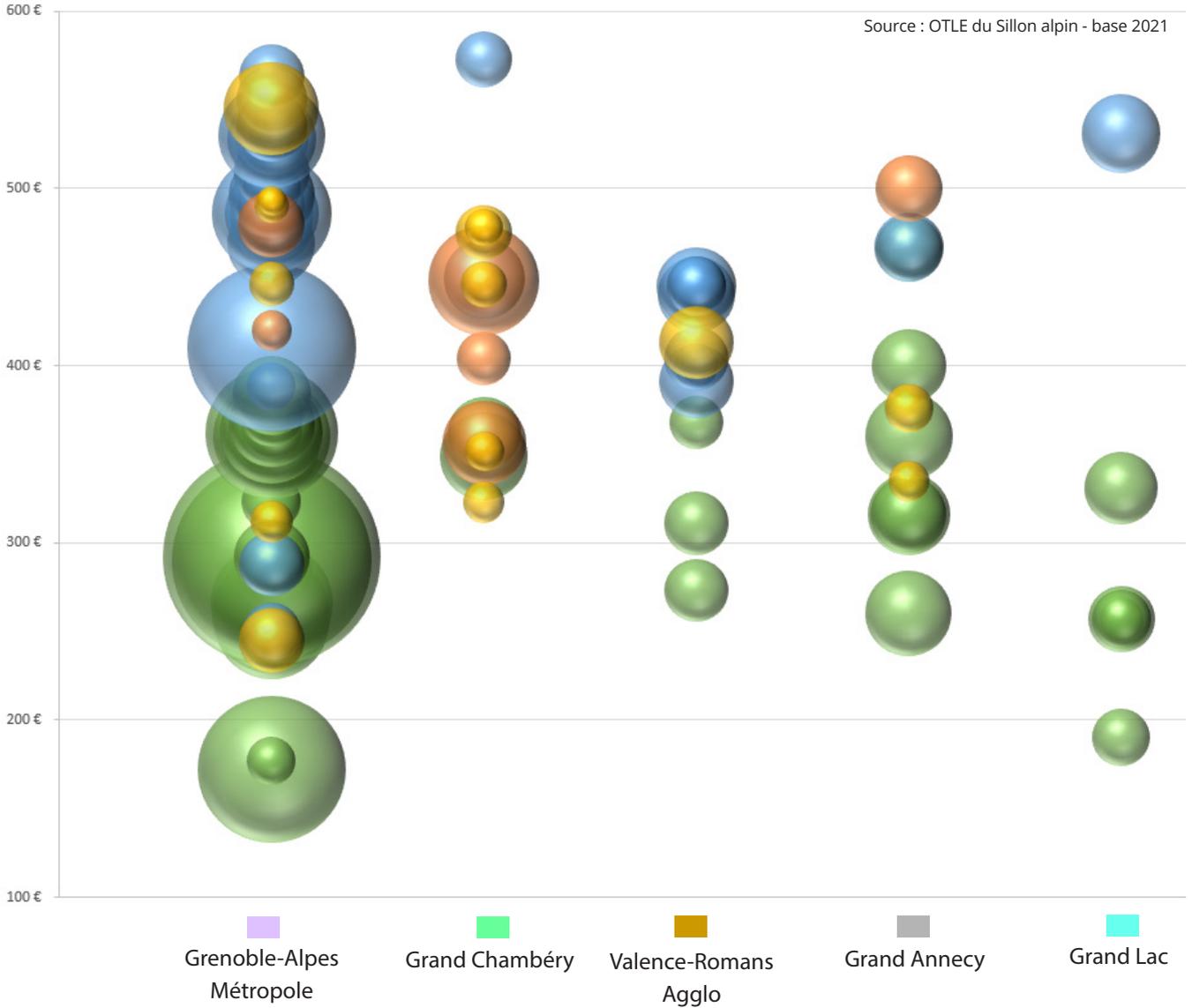
A noter que le loyer médian n'est pas connu pour près de 2 100 logements, dont la moitié sont dans des résidences privées et un tiers dans des résidences de bailleurs sociaux.

Définitions

Loyers : loyers mensuels indicatifs, pour une personne dans un T1 (si ces précisions sont connues).

Pour les logements du Crous, la somme correspond à la redevance (loyer + charges).

Répartition des résidences selon leur niveau de loyer



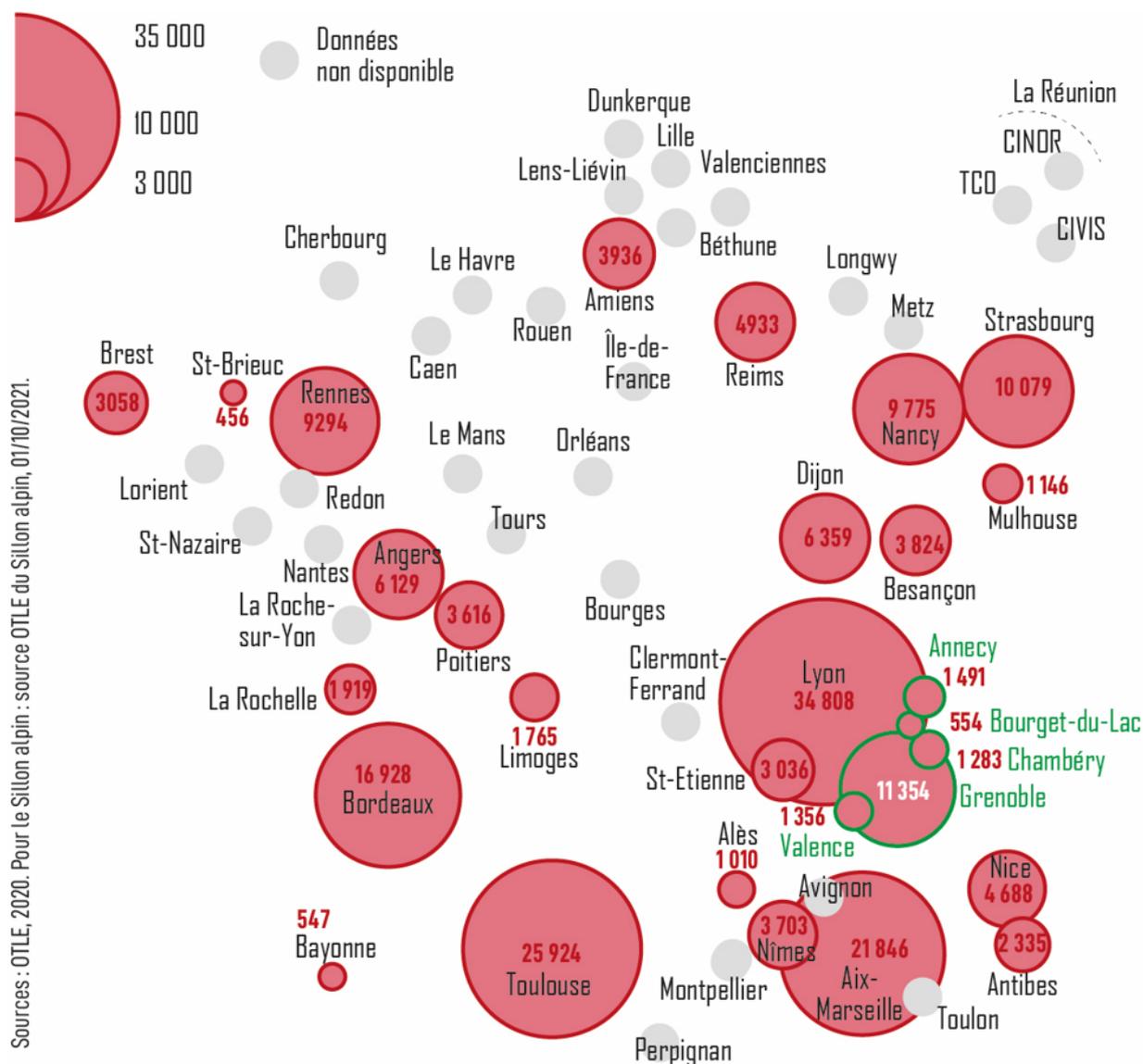
- Crous
- Résidences privées / services
- Résidences gérées par des bailleurs sociaux
- Autres types de résidences

Notes de lecture

Chaque bulle représente une résidence dédiée. Chaque colonne représente un EPCI du Sillon alpin.
 La taille d'une bulle indique le nombre de logements dans la résidence (capacité).
 La couleur représente le type de résidence (Crous, privée, bailleur social ou autre).
 La hauteur représente le niveau de loyer médian de la résidence pour un logement d'une personne (en €/mois).

UN OTLE DU SILLON ALPIN INSCRIT DANS UN RÉSEAU NATIONAL

Carte du nombre de places dédiées par territoire couvert par un OTLE en 2020



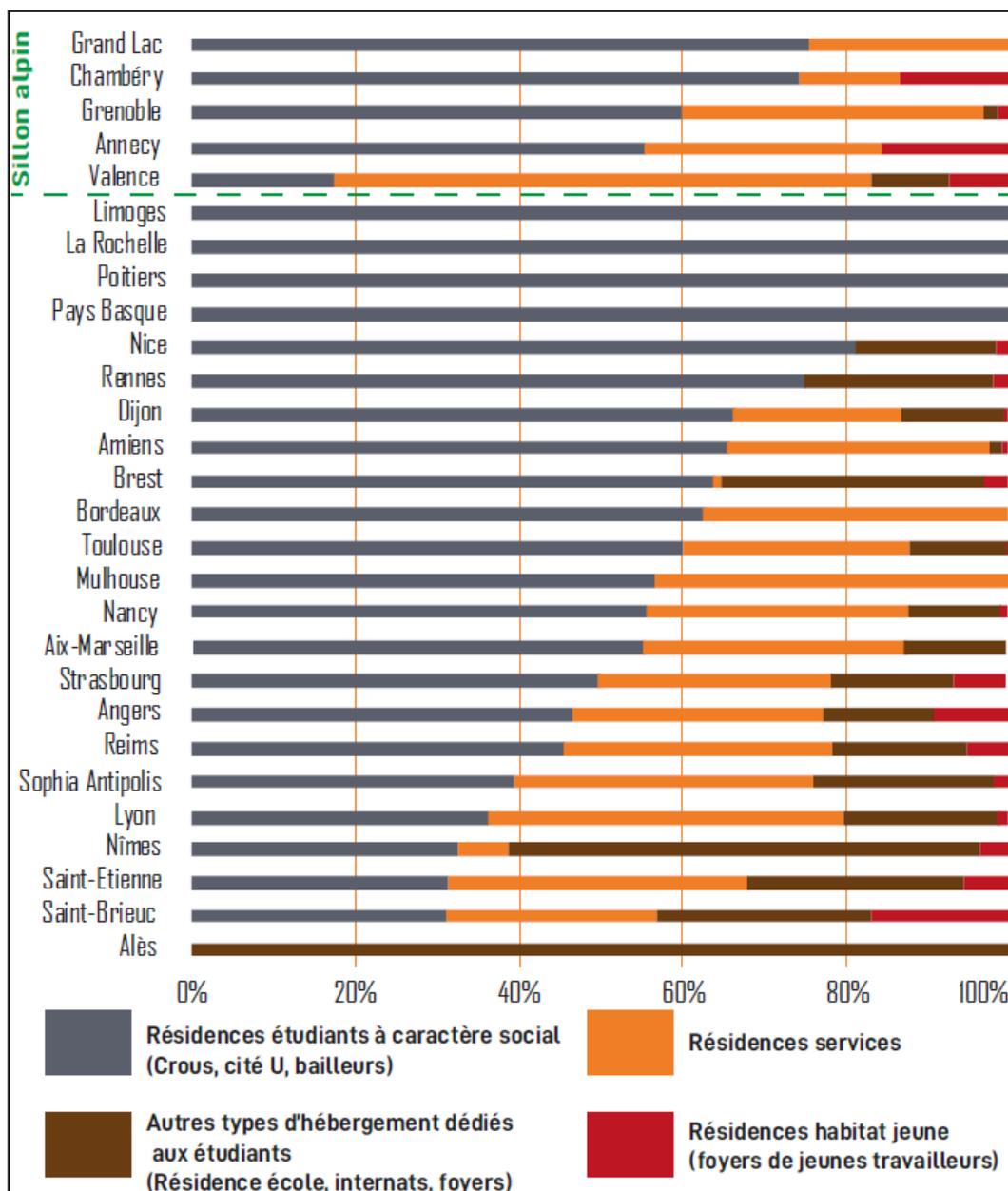
L'Observatoire national du logement étudiant est un outil de mutualisation des informations récoltées au niveau local, au travers des observatoires territoriaux du logement des étudiants (OTLE). Il a été initié en 2016 par les ministères de l'Enseignement supérieur et de la recherche et de la Cohésion des territoires, avec le soutien de la Caisse des dépôts et Consignations, et le réseau des collectivités pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Deux guides méthodologiques ont été publiés : «Observer pour décider» en 2017 et «Pour connaître les OTLE et renforcer les partenariats» en 2020.

Outre l'accompagnement individuel des observatoires territoriaux, le réseau organise des temps collectifs annuels, avec une focale sur un enjeu ou un thème spécifique. Ces temps d'échange permettent notamment des ajustements méthodologiques afin de disposer de données consolidées à l'échelle nationale.

Le réseau assure également la mise en cohérence des données locales transmises par les OTLE. Ce travail de collecte et d'homogénéisation permet la comparaison des territoires et la diffusion de livrables nationaux.

Comparaisons nationales

Répartition des places dédiées par types de structures : comparaisons



Sources : Réseau national des OTLE - traitements FNAU 2021 sur données 2020. OTLE du Sillon alpin - base 2021

La proportion de résidences privées est bien plus forte à **Valence** que dans l'ensemble des territoires couverts par un OTLE.

Annecy et Chambéry ont une part de Résidences Habitat Jeunes particulièrement élevée au regard des autres territoires.

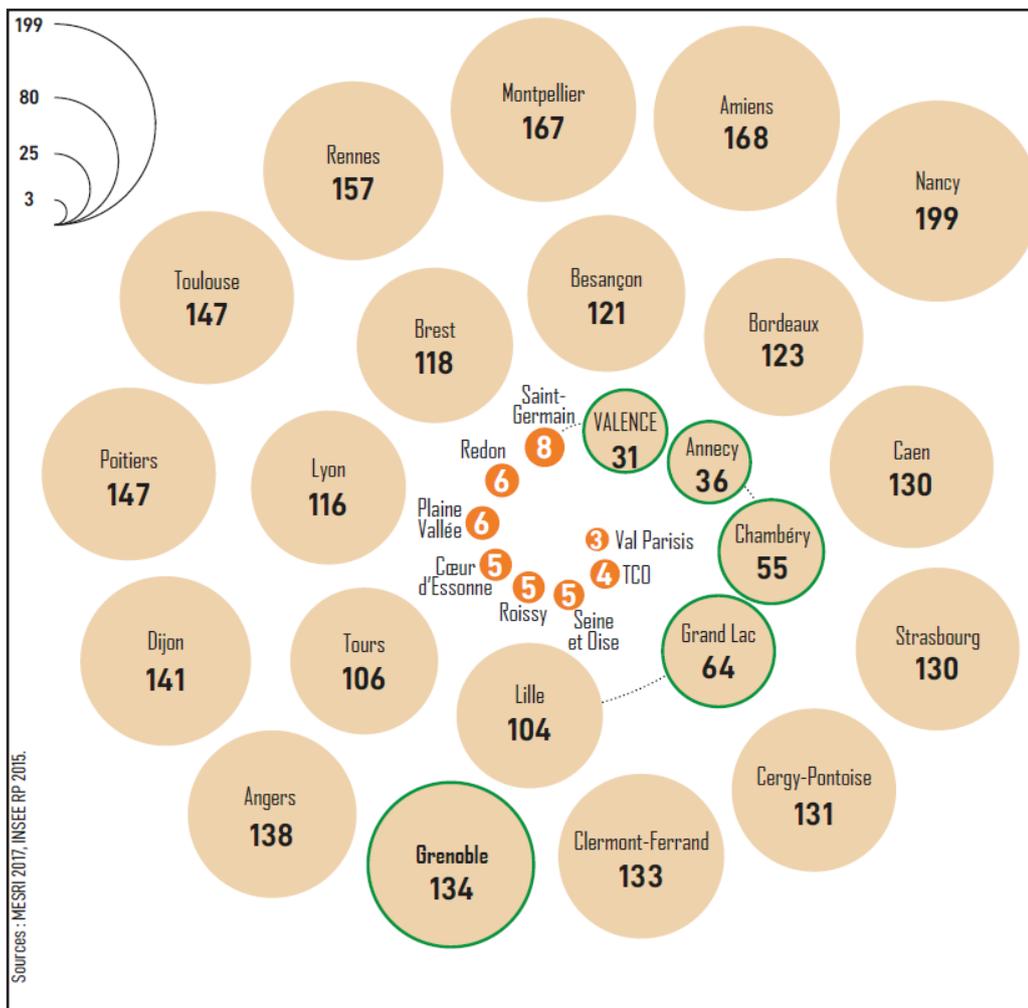
La structure du parc dédié de **Grenoble** est comparable à celle d'Amiens, voire Bordeaux.

Précisions

La catégorisation des résidences dédiées diffère entre le niveau national et l'OTLE du Sillon alpin. Ce graphique n'est pas comparable aux données proposées dans les pages précédentes.

LES ÉTUDIANTS

Nombre d'étudiants pour 1 000 habitants : comparaisons



Le Sillon alpin compte **85 étudiants pour 1000 habitants**.

Cette moyenne est tirée par la métropole grenobloise : **134** étudiants pour 1 000 habitants en 2017, au niveau de Clermont-Ferrand et Angers.

Avec des ratios de **64** pour le Grand Lac et **55** pour le Grand Chambéry, ces agglomérations sont proches de la moyenne nationale, qui est de 61 étudiants pour 1 000 habitants.

Le Grand Annecy (**36**) et Valence-Romans Agglo (**31**) ont une proportion moindre d'étudiants.

<p>Sillon alpin 85</p> <p>France (panel OTLE) 61</p>
--

Précisions

La comparaison a été réalisée par le réseau national des OTLE, à partir des données de l'enseignement supérieur 2017 et du recensement de la population 2015. La mise à jour des indicateurs avec la rentrée universitaire 2020 et le recensement 2018 induit un ratio plus élevé pour Grenoble-Alpes Métropole (141 étudiants pour 1 000 habitants) et Grand Lac (87). Il reste similaire pour le Grand Chambéry (53), le Grand Annecy (39) et Valence-Romans Agglo (32). Sur l'ensemble du sillon alpin, le ratio est stable (85).

91 860 étudiants, soit 10 000 de plus en 7 ans

Nombre d'étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2020-2021

	PART DE L'EPCI	
 Grand Anancy	7 930	9 %
 GRAND CHAMBERY Agglomération	7 130	8 %
 GRAND LAC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION	6 610	7 %
 valence romans AGGLO	7 230	8 %
 GRENOBLE METROPOLE	62 960	69 %
TOTAL	91 860	

Précisions

Il s'agit d'une affectation administrative par le ministère, qui ne prend pas toujours en compte la réalité du terrain (différents sites d'enseignements).

Néanmoins, cette donnée permet la comparaison de différents territoires.

Source : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI), 2021

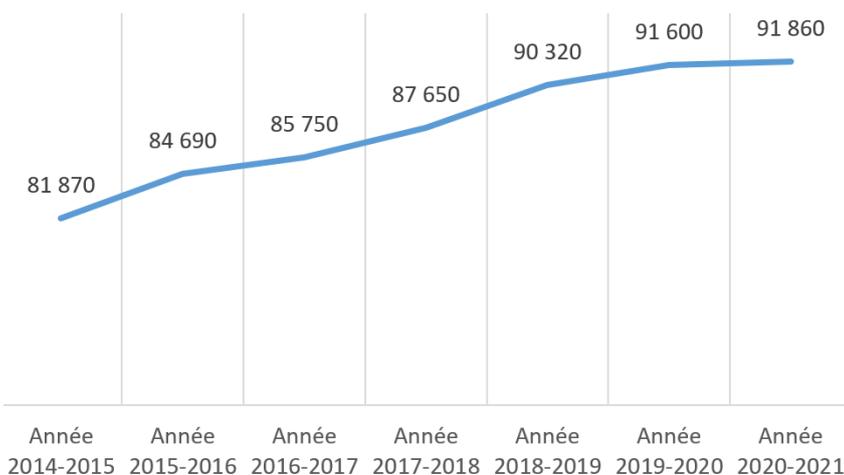
En 2020-2021, les cinq EPCI du périmètre de l'OTLE accueillent **91 860 étudiants**.

D'une manière générale les villes centrales regroupent l'essentiel des effectifs d'inscrits de l'EPCI, à l'exception de la métropole grenobloise où la commune de Saint-Martin-d'Hères rassemble la plus grande part d'étudiants.

A l'exception de la métropole grenobloise, tous les sites du Sillon alpin sont en croissance sur la dernière rentrée. Les confinements et les fermetures de frontières expliquent probablement la baisse des effectifs grenoblois, en particulier pour les étudiants étrangers.

Certaines formations privées échappent à ce recensement, ce qui peut engendrer localement de gros écarts. Néanmoins, les données du ministère restent privilégiées dans le cadre de l'OTLE du Sillon alpin, car elles permettent une vision homogène des effectifs sur l'ensemble de l'observatoire, ainsi que la comparaison avec les autres OTLE.

Évolution des effectifs étudiants de 2014 à 2020



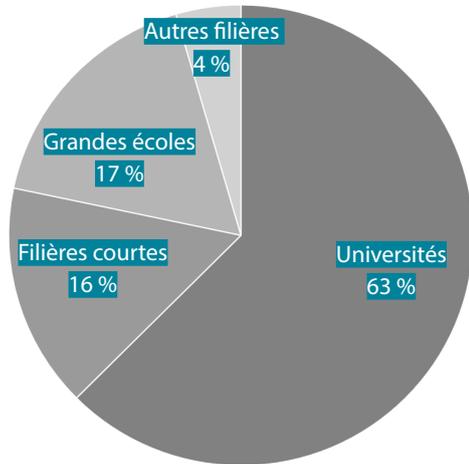
Source : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI), 2021

A l'échelle du sillon alpin, les effectifs étudiants sont en hausse constante sur les 7 dernières années, passant de 81 870 étudiants inscrits lors de la rentrée 2014, à 91 860 en 2020 (près de 10 000 étudiants supplémentaires, soit **+12 %**).

Cette moyenne cache de très fortes disparités entre les EPCI : l'effectif de Chambéry est resté quasi stable (**-0,7 %**), tandis que celui du Bourget-du-Lac a explosé (**+80 %**). Grenoble et Anancy ont connu une hausse respective de **9,4 %** et **9,7 %**. Valence a augmenté plus fortement (**+15,6 %**).

Une prédominance des filières universitaires dans le Sillon alpin

Répartition des étudiants du Sillon alpin par type de formation de l'enseignement supérieur en 2017



Dans le Sillon alpin, **63 %** des étudiants font leurs études à l'université. Cette part est plus élevée que la moyenne française (58 %). L'université est encore plus présente dans les agglomérations de Chambéry (**76 %**) et du Bourget-du-Lac (**78 %**).

Les filières courtes sont particulièrement représentées dans les effectifs annéciens (**43 %**) et valentinois (**33 %**).

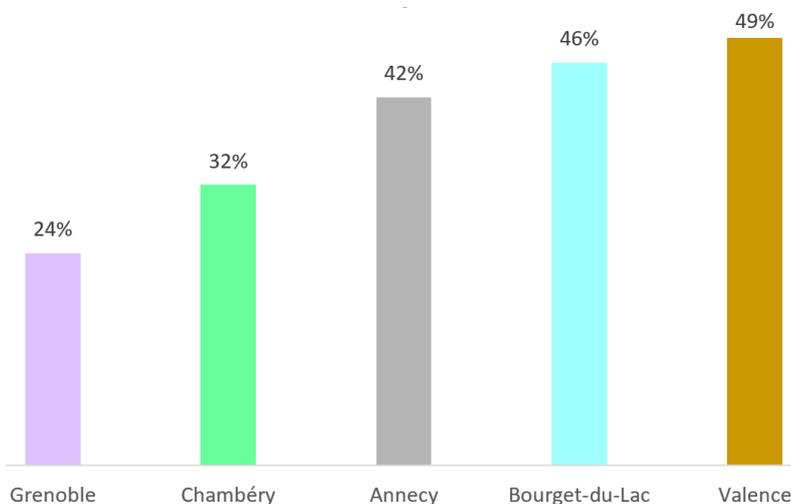
Avec **21 %** de ses effectifs dans les grandes écoles, Grenoble regroupe la quasi-totalité de cette filière. La moyenne française est de 13 %.

Enfin, les autres filières sont diversement présentes dans le Sillon alpin, pour une moyenne de **5 %**, contre 8 % en France.

Sources : Réseau national des OTLE - traitements FNAU 2021 sur données 2020. OTLE du Sillon alpin - base 2021

Des taux de cohabitation très hétérogènes, reflets de situations diverses

Part d'étudiants vivant chez leurs parents en 2017



Seulement **24 %** des étudiants grenoblois et **32 %** des étudiants chambériens vivent chez leurs parents, ce que l'on nomme «**cohabitation**».

Ces faibles proportions peuvent traduire un large rayonnement de l'offre d'enseignement supérieur (en particulier pour la métropole grenobloise), qui attire en-dehors du périmètre métropolitain et jusqu'à l'étranger.

Ce taux peut également signifier une offre de logements répondant aux besoins quantitatifs des étudiants, dans le parc dédié ou diffus.

Il ne dit rien en revanche de la satisfaction des étudiants vis-à-vis de leurs logements.

En France, **46 %** des étudiants vivent chez leurs parents. Les agglomérations d'Annecy et du Bourget-du-Lac ont des taux similaires, avec respectivement **42 %** et **46 %**. Dans l'agglomération valentinoise, cette part atteint **49 %**. *Mais dans quelle mesure cette cohabitation résulte-t-elle d'un choix ou est-elle subie par les étudiants ?*

